

Image not found or type unknown



Dois-je continuer à payer la pension alimentaire

Par **venturina**, le **11/08/2009** à **21:34**

Bonjour, Je suis divorcé depuis 15ans, je verse une pension alimentaire de 250 euro à mon ex femme pour ma fille et mon fils âgés de 22 et 19 ANS. ma fille à pris un appartement avec son concubin et a un petit agé de 2 ans elle fournit de fausses déclarations à la caisse familiales en disant qu'elle vit seule pour bénéficier de L'api, mon fils quant à lui est incarcéré pour des délits graves, mon ex femme a montée une association de dance et couture à but lucrative, lorsque je lui parle de démarches que je vais effectuées pour dire que ma fille ne vit plus chez elle, elle me dit que je dois continué à payer tant que ma fille rnn'est pas autonome financièrement. Comment faire s'il vous plait je ne sais plus très bien où j'en suis. Merci beaucoup pour vos réponses. rn rn Bonsoir